



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

Le 10 septembre 2020, à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents :** Mesdames Christiane DAUNIS, Jessy DUVILLARD, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Alexandra BEAUQUIS, Volcy LEROUGE, Isabelle PEGAZ TOQUET, Fabienne BINET, Widèd GREVISSE et Fabienne M'TANIOS.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe DE PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Nicolas BAYART, Mathieu BEHAGHEL, Fabrice COCATRIX, Benoît CURT.

Madame Fabienne BINET a été nommée secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- Approbation des comptes rendus des séances des 09 et 10 juillet 2020 : ces comptes rendus sont adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

#### **1. Institution :**

##### - Délégation du conseil municipal au Maire – précisions d'informations

En séance du 11 juin 2020, le Conseil Municipal a, par délibération, délégué au Maire un certain nombre d'attributions. Dans le cadre du contrôle de légalité de la préfecture, une observation a été faite sur la nécessité d'encadrer précisément certaines délégations. C'est pourquoi, il est proposé de reprendre une délibération à ce sujet en précisant les points demandés, ce qui est accepté à l'unanimité.

##### - Composition des commissions facultatives et des comités facultatifs - modifications

En date du 11 juin 2020, une délibération avait été prise afin de constituer, pour toute la durée du mandat, les commissions municipales et les comités consultatifs. Suite à la démission de M. Emmanuel CONEAU, conseiller municipal, il est nécessaire de délibérer pour modifier la composition de ces commissions et comités facultatifs, en intégrant la nouvelle conseillère municipale, Mme Widèd GRÉVISSE. Il est précisé que l'ensemble des commissions municipales et des comités consultatifs sont de droit présidés par le Maire, Jean-Pierre LACOMBE. La composition de ces commissions et comités facultatifs, comme indiquée ci-dessous, est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

<b>Commission Voirie Espaces publics</b>
<b>Vice-président</b>
Carlos RUBIO
<b>Membres</b>
Eric CHASSAGNE
Mathieu BEHAGHEL
Benoît CURT
Nicolas BAYART
André VUACHET

<b>Commission Scolaire/ Périscolaire/Jeunesse</b>
<b>Vice-présidente</b>
Jessy DUVILLARD
<b>Membres</b>
Fabienne BINET
Ghyslaine LESUEUR
Fabienne M'TANIOS
Annie TISSOT

<b>Commission Bâtiments/ Patrimoine communal</b>
<b>Vice-président</b>
Eric CHASSAGNE
<b>Membres</b>
Nicolas BAYART
Fabrice COCATRIX
André VUACHET
Comité consultatif :
Miguel MARTINS

Commission Communication	Commission Urbanisme Aménagement du territoire	Commission Finances/Budget
<b>Vice-président</b>	<b>Vice-président</b>	<b>Membres</b>
Philippe DE PACHTERE	Philippe DE PACHTERE	Eric CHASSAGNE
<b>Membres</b>	<b>Membres</b>	Christiane DAUNIS
Alexandra BEAUQUIS	Eric CHASSAGNE	Philippe DE PACHTERE
Jessy DUVILLARD	Volcy LEROUGE	Jessy DUVILLARD
Volcy LEROUGE	Carlos RUBIO	Carlos RUBIO
Isabelle PEGAZ TOQUET		

Commission Environnement	Commission Animation/Culture
<b>Membres</b>	<b>Vice-présidente</b>
Alexandra BEAUQUIS	Christiane DAUNIS
Mathieu BEHAGHEL	<b>Membres</b>
Eric CHASSAGNE	Ghyslaine LESUEUR
Benoît CURT	Fabienne M'TANIOS
Philippe DE PACHTERE	Annie TISSOT
Isabelle PEGAZ TOQUET	Widèd GRÉVISSE
André VUACHET	Comité consultatif :
Widèd GRÉVISSE	Miguel MARTINS

-Désignation par délibération de 2 titulaires et de 2 suppléants à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées).

La CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU). Bien qu'elle ne définisse pas les attributions de compensation, cette tâche revenant aux exécutifs locaux, la CLECT contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la Communauté de communes en apportant transparence et neutralité des données financières. La composition de la CLECT est fixée par la Communauté de communes et est exclusivement composée de conseillers municipaux des communes membres. La CLECT élit en son sein son président et son vice-président. La communauté de communes Rumilly Terre de Savoie demande à la Commune de Marcellaz-Albanais de nommer 2 titulaires et 2 suppléants : sont désignés à l'unanimité Messieurs Eric CHASSAGNE et Jean-Pierre LACOMBE (membres titulaires) ; Mesdames Christiane DAUNIS et Alexandra BEAUQUIS (membres suppléantes).

- Désignation des conseillers municipaux dans les commissions intercommunales

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commission intercommunale d'accessibilité	Nom: Eric CHASSAGNE	Nom: Christiane DAUNIS
Commission intercommunale des impôts directs	Nom: Philippe DE PACHTERE	Nom: Volcy LEROUGE
Commission « Eau et assainissement »	Nom: Jean-Pierre LACOMBE	Nom: Widèd GREVISSE
Commission « Administration générale et ressources humaines »	Nom: Jessy DUVILLARD	Nom: Fabienne M'TANIOS
Commission « Transports et mobilités »	Nom: Carlos RUBIO	Nom: Widèd GREVISSE
Commission « Action sociale, logement aidé et gens du voyage »	Nom: Annie TISSOT	Nom: Ghyslaine LESUEUR
Commission « Environnement et transition écologique »	Nom: Widèd GREVISSE	Nom: Isabelle PEGAZ-TOQUET
Commission « infrastructures, travaux, accessibilité et aménagement numérique »	Nom: Fabienne BINET	Nom: Nicolas BAYART
Commission « Aménagement du territoire, Urbanisme et habitat »	Nom: Philippe DE PACHTERE	Nom: Carlos RUBIO
Commission « Développement économique et touristique »	Nom: Eric CHASSAGNE	Nom: Benoît CURT
Commission «Prévention et valorisation des déchets et milieux aquatiques »	Nom: André VUACHET	Nom: Mathieu BEHAGHEL

**2. Concession d'aménagement :** aménagement de l'éco-bourg – prorogation du délai de la Déclaration d'Utilité Publique

Dans le cadre de l'aménagement de l'éco-bourg, la Déclaration d'Utilité Publique en date du 29/10/2015 arrive à échéance le 29/10/2020. Le foncier de l'opération n'étant pas totalement maîtrisé, Teractem va demander une prorogation de la validité de la DUP pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 29/10/2025. Cette demande est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

**3. Ressources humaines :** Autorisation de signatures de contrats

Suite à un désistement d'une personne recrutée courant juillet 2020, il a été décidé par le service de recruter la 2<sup>ème</sup> personne retenue qui n'était plus disponible sur l'ensemble du poste mais seulement en fin de journée. Parallèlement, au vu de la crise sanitaire, toujours présente en cette période de rentrée scolaire, un besoin de personnel supplémentaire se fait sentir pour l'entretien des bâtiments communaux. Il est donc nécessaire d'autoriser le Maire à signer deux contrats pour l'année scolaire 2020/2021, ce qui est validé à l'unanimité par l'assemblée.

#### **4. Voirie :**

##### - Autorisation du lancement d'un marché de voirie et demande de subvention

Il est rappelé que la réfection des routes de certains secteurs de la commune est considérée comme projet prioritaire. Après une étude des secteurs prioritaires avec le cabinet LONGERAY, il est proposé un aménagement de voirie pour un montant estimatif global de 97 239.40€ HT et qui concerne la route de Contentenaz (secteur entre « Peignat » et « la Violette ») et la rue du Faubourg. Il peut être envisagé une tranche optionnelle concernant un aménagement de voirie pour la route de Montmasson pour un montant estimatif de 43 494.84€ HT. La réalisation de cette tranche serait fonction du résultat de l'appel d'offre. Il est rappelé qu'une demande de subvention a été déposée auprès du conseil départemental au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité. Le lancement de la consultation pour ce marché de travaux est autorisée à l'unanimité.

##### - Dénomination d'une nouvelle voie

Dans le cadre de l'aménagement de l'éco-bourg, une rue a été créée. Elle se situe entre la rue des Berdalles et la rue des écoles. Il est proposé de la nommer, en référence à un ancien métier local : « rue du Saboti ». Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

#### **5. Divers:**

##### - Désignation du correspondant défense

Depuis 2002, une décision ministérielle a créé au sein des conseils municipaux un poste de correspondant défense qui doit être désigné par délibération du Conseil Municipal. Maîtrisant le « parcours citoyen » des jeunes français, il doit pouvoir informer parents et élèves concernés. Il est aussi l'acteur local de promotion de la mémoire et du patrimoine. Il tient une place particulière dans l'organisation des cérémonies patriotiques et mémorielles de son territoire. A l'unanimité, les membres désignent M. Eric CHASSAGNE, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

##### - Désignation d'un référent sécurité routière

Par courrier en date du 20 juillet 2020, la préfecture demande que la commune désigne un(e) référent(e) élu(e) « sécurité routière ». Son rôle est d'être le(a) correspondant(e) privilégié(e) des services de l'Etat et les acteurs locaux ; de diffuser les informations relatives à la sécurité routière; de contribuer à la prise en compte de la sécurité routière dans les projets portés par la commune ou l'intercommunalité; de piloter ou participer aux actions de prévention menées sur le territoire de la Commune et de participer à la mise en œuvre des programmes de la politique départementale. A l'unanimité, les membres désignent M. Fabrice COCATRIX, conseiller municipal.

##### - Intervention du personnel du chantier local d'insertion du Grand Annecy-Agglomération

Depuis plusieurs années, la commune fait intervenir le personnel du Chantier Local d'Insertion (CLI) qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est intégré au Grand Annecy Agglomération. Dans le cadre du dernier renouvellement des membres du Conseil Municipal, il est demandé de se prononcer sur le maintien de cette collaboration. A l'unanimité, les membres acceptent le principe du maintien de la collaboration avec le CLI.

#### **6. Urbanisme/Foncier :**

##### - Autorisation et signature d'une convention d'occupation du domaine public par un particulier

Suite à la demande d'un particulier qui souhaite installer un regard dans le fossé de la voie communale dite « chemin du Creux » afin d'alimenter son bassin en eaux pluviales, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ces travaux qui nécessitent la signature d'une convention

de constitution de servitude sur le domaine public par un particulier. L'assemblée accepte à l'unanimité les travaux exposés ci-dessus et la servitude que ceux-ci nécessitent; ainsi que la convention de servitude.

- Dossiers en cours

DECLARATIONS PREALABLES				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 074 161 20 X 0022	LEROUX Olivier	chemin du Creux - Faramaz	piscine	classement sans suite le 02/09/2020
DP 074 161 20 X 0037	BAUSTIER Manon	36 place de l'Albanais	création d'une boulangerie-pâtisserie-salon de thé	ACCORDÉE le 03/08/2020
DP 074 161 20 X 0038	BOCQUET Laurie	30 place de l'Albanais	création d'un magasin d'alimentation générale "VIVAL"	ACCORDÉE le 10/07/2020
DP 074 161 20 X 0039	CANNET Jean-Christophe	149 impasse des Chardonnerets	abri de jardin	ACCORDÉE le 15/07/2020
DP 074 161 20 X 0040	COLLIGNON Rémi	157 impasse du Faubourg	panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 15/07/2020
DP 074 161 20 X 0041	ALLAIRE Yannick	1000 route de Chapeiry	fenêtre de toit sur garage	ACCORDÉE le 15/07/2020
DP 074 161 20 X 0042	LANE Stephen	924 impasse d'Oilly	véranda	ACCORDÉE le 17/07/2020
DP 074 161 20 X 0043	GACHET-PONNAZ Daniel	134 chemin des Erènes	clôture	ACCORDÉE le 23/07/2020
DP 074 161 20 X 0044	LOPES Joao Carlos	704 chemin du Creux	panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 23/07/2020
DP 074 161 20 X 0045	GOYARD Julien	35 impasse du Pré du Zou	remplacement du portail	ACCORDÉE le 23/07/2020
DP 074 161 20 X 0046	COCCATO Julien	1051 route de Chapeiry - les Vorges	fenêtre de toit - bardage	ACCORDÉE le 23/07/2020
DP 074 161 20 X 0047	TANZILI Raphaël	736 route du Bondet Chaunu	abri voiture/local technique/mur soutènement	incomplet
DP 074 161 20 X 0048	DERUETTE Jean-Claude	26 route de la Radia	abri de jardin	ACCORDÉE le 03/08/2020
DP 074 161 20 X 0049	PEZET Sébastien	25 rue du Faubourg	ravalement de façade	ACCORDÉE le 03/08/2020
DP 074 161 20 X 0050	TREHOUT Didier	428 chemin de Crêt-Dieu	pergola	ACCORDÉE le 03/08/2020
DP 074 161 20 X 0051	MOUTTE Gérald	54 chemin de la Tailla	mur + grillage	REFUS le 04/09/2020
DP 074 161 20 X 0052	EDF ENR	55 impasse de Contentenaz	panneaux photovoltaïques	consultation ABF
DP 074 161 20 X 0053	CHAPPUIS Didier	893 route de Chaunu	piscine	consultation en cours
DP 074 161 20 X 0054	ENEDIS	route de Chaunu	poste de transformation et de distribution	ACCORDÉE le 08/09/2020
DP 074 161 20 X 0055	CANNET Jean-Christophe	149 impasse des Chardonnerets	abri voitures + clôture et portail	instruction en cours
DP 074 161 20 X 0056	MARQUES Donato	114 chemin Chez Nanche	remplacement de la clôture	instruction en cours



PERMIS DE CONSTRUIRE				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PC 074 161 20 X 0006	BURNET Frédéric et Anthony	route de Contentenaz "les Prés aux Biches"	maison individuelle	<b>ACCORDÉ le 20/07/2020</b>
PC 074 161 20 X 0007	BRASSERIE VEYRAT	210 impasse des Prés aux Biches	containers de stockage	<b>incomplet</b>
PC 074 161 20 X 0008	BURNET Anthony et Frédéric	route de Contentenaz "les Prés aux Biches"	maison individuelle	<b>ACCORDÉ le 20/07/2020</b>
PC 074 161 20 X 0009	LE FLOCH Philippe et Séverine	170 route de Montmasson "la Lisière" lot 2	maison individuelle	<b>incomplet</b>
PC 074 161 20 X 0010	DAUBIGNEY Maxime et CHEVASSUS Aurélie	20 chemin des Courriers Chez Nanche	maison individuelle	<b>incomplet</b>
PC 074 161 20 X 0011	METRAL Christophe	144 route de Montmasson "la Lisière" lot 3	maison individuelle	<b>en cours d'instruction</b>
PC 074 161 20 X 0012	DECHAREL Jean-Philippe	1091 route de Chapeiry les Vorges	création de garages, piscine, pool house et modification de façades	<b>incomplet</b>
PC 074 161 18 X 0012- M01 modificatif	SERRAT Geoffrey	Lotissement "les Jardins du Faubourg" lot 23	modification de façades et création de surface de plancher	<b>incomplet</b>
PC 074 161 20 X 0013	ESTIA	route de Contentenaz	maison jumelée	<b>incomplet</b>
PC 074 161 20 X 0014	ESTIA	route de Contentenaz	réhabilitation d'un bâtiment agricole	<b>incomplet</b>
PC 074 161 20 X 0015	BERTONI Matthieu	263 rue du Faubourg	pool house	<b>ACCORDÉ le 08/09/2020</b>
PC 074 161 20 X 0016	VANIN Damien et Laëtitia	Lotissement "les Jardins de Joudrain" lot 6	maison individuelle accolée	<b>ACCORDÉ le 08/09/2020</b>
PC 074 161 20 X 0017	AVEZ Gaël et AGUILAR RUBIO Nahomi	Lotissement "les Jardins de Joudrain" lot 7	maison individuelle accolée	<b>ACCORDÉ le 08/09/2020</b>
PA 074 161 20 X 0001	BOUKILI Michel	365 chemin du Carillon	création d'un lotissement de 3 lots	<b>incomplet</b>
PC 074 161 19 X 0018- T01 transfert	MANENT Michel et Valérie	229 chemin de la Tailla Lotissement "les jardins du Faubourg"	transfert total	<b>ACCORDÉ le 08/09/2020</b>
PA 074 161 17 X 0001- M01 modificatif	CM-CIC AMENAGEMENT FONCIER	Lotissement "les Erènes"	modification du règlement	<b>instruction en cours</b>

## **7. QUESTIONS DIVERSES**

- Installation de la boulangerie/salon de thé courant novembre 2020.
- Les activités des associations reprennent à compter de cette rentrée scolaire
- Il est décidé de ne pas louer le centre rural aux particuliers jusqu'au 31 décembre inclus. En effet, le respect de protocole sanitaire à mettre en place ne semble pas adapté à la location de salle aux particuliers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22h45.

A Marcellaz-Albanais, le 02 octobre 2020.

**Le Maire,  
Jean-Pierre LACOMBE**



